Mon Évêque très estimé fera l'objet d'une terrible erreur judiciaire

Jeudi 10 avril 2014 à 17h22

Traduction partielle d'un article paru sur le blog en fin de texte

La Prophétie

Ma chère fille bien-aimée, **combien Mon Cœur se brise à cause de la détresse de Mes serviteurs sacrés et des procès difficiles qu'ils devront affronter à cause de Mes ennemis.**

Mon **Évêque très estimé** fera l'objet d'une **terrible erreur judiciaire.** Puis, quand il aura été **diabolisé,** beaucoup de Mes serviteurs sacrés seront pris à partie s'ils osent prononcer des griefs contre les **nouvelles lois,** qui ne viennent pas de Moi et qu'ils devront voir introduites dans Mes Églises.

Différence entre un Évêque et un Cardinal. Un Évêque reçoit un charisme spirituel apostolique donné par Jésus lui-même à Pierre et aux autres apôtres, transmis par succession apostolique. Ils ont le charisme de faire les prêtres, les évêques ; donnent le Sacrement de Confirmation ; approuvent les exorcismes ; etc. Un cardinal n'a pas de charisme particulier, c'est un titre donné par le pape à certains évêques avec la tâche de l'aider dans son ministère, ce n'est qu'un terme administratif (il n'y avait pas de cardinaux avant le 6ème siècle), et il n'y a pas de succession apostolique.

Les faits

La condamnation du Cardinal Pell accomplit cette prophétie à la lettre :

- Premièrement, il est plausible qu'il soit un **Évêque très estimé** car il a toujours soutenu la Vérité, l'honnêteté la justice et la fidélité aux Enseignements de l'Église.
- Deuxièmement, il est clair qu'une **terrible erreur judiciaire** a certainement eu lieu contre lui.
- Troisièmement, il a été **diabolisé** bien avant le procès par la publication de livres tels que « *La grandeur et la décadence de George Pell* », de Louise Milligan, et par une campagne de dénigrement menée à la fois dans les journaux et sur des chaînes de télévision gratuites, par le groupe Fairfax (par exemple : le documentaire de 60 mn « *La Cloche Sonne* » en 2015 ; documentaire « *Perte de la Foi* », en 2002, sur la même chaîne ; nombreux titres à la Une de journaux l'accusant déjà bien avant qu'il y ait des charges contre lui).
- À la fin du paragraphe, la prophétie annonce de « **nouvelles lois** ». Après avoir diabolisé une si Haute Autorité australienne de l'Église Catholique, la Commission spécifique australienne sur les abus sexuels d'enfants a recommandé que le Secret du Sacrement de Confession fasse l'objet d'une « nouvelle loi » qui obligera les prêtres à rapporter les révélations d'abus sexuels sur enfants faites dans le secret de la Confession. Coïncidence, cela arrive en même temps que la condamnation du Cardinal Pell. Cette loi doit prendre effet à la fin de ce mois de mars.

Pourquoi le Cardinal Pell ?

Le Cardinal Pell est connu pour son tempérament fougueux, sa franchise et sa prudence. Il avait d'ailleurs défendu la cause des victimes d'abus sexuels longtemps avant que Rome ne prenne le

problème sérieusement. En bref, il est tout ce que la gauche progressiste et la curie Romaine corrompue haïssent.

Pourtant, c'est lui que François a fait venir au Vatican pour réformer la banque vaticane, l'une des institutions financières les plus « cataclysmiquement » [sic] mal gérées du monde. C'est parce qu'il avait sauvé de la banqueroute, quasiment tout seul, les diocèses de Sydney et de Melbourne. Mais, en avril 2016, alors qu'il commençait à découvrir la vénalité et la corruption de Rome (plusieurs milliards de dollars), il a été brusquement rappelé en Australie pour se défendre contre des charges d'abus sexuels. Au moment où il a quitté Rome, ses réformes bancaires ont été mises au point-mort et les forces sinistres qui contrôlent l'Église Catholique ont repris les rênes du pouvoir… En avril 2014, le Cardinal Pell lui-même avait reconnu que des « centaines de millions d'euros » avaient été « cachés ailleurs » et retirés des bilans comptables. (*cité dans The Guardian, 21 avril 2016*). Edward Pentin, journaliste au *National Catholic Register* a indiqué qu'il est de plus en plus clair que la rigueur de l'audit mené par le Cardinal Pell pour améliorer la transparence financière du Vatican selon les normes internationales « énerve certains au Vatican » (*The Guardian, 2 avril 2016*)

D'autre part, on sait que la Police victorienne avait passé une annonce dans un journal en mars 2013 pour que ceux qui avaient à se plaindre de ce qui aurait pu se passer dans la Cathédrale de Melbourne viennent témoigner. Il n'y a eu aucune plainte ... jusqu'en octobre 2016, où les deux plaignants se sont fait connaître. Les charges ont été écartées car le Cardinal Pell était à l'étranger, ou vivait dans une autre ville au moment de l'incident, etc. Mais les plaignants n'en sont pas restés là.

La date de la prophétie

Avril 2014. C'est exactement à cette date que le Cardinal Pell avait découvert la dissimulation de l'argent non comptabilisé dans la Banque du Vatican et qu'il avait demandé une investigation par le cabinet d'audit hautement réputé Price-Waterhouse. Le pape a

tiré sur les rênes en résiliant la mission donnée aux auditeurs sans le dire au Cardinal Pell. Et deux mois plus tard, le Cardinal était renvoyé en Australie. Il est probable que Pell avait découvert quelque chose qu'il n'était pas supposé savoir. Et c'est à partir de là qu'il y a eu des plaintes contre lui.

Toutes les preuves à charge ont été contrées par la défense. Plus de preuves. Et cependant, il a été déclaré coupable. C'était le second procès. Lors du premier, dix jurés sur douze avaient demandé l'acquittement. Aujourd'hui, il est en prison pour 6 ans avec interdiction de parole pendant trois ans et demi. Quand il sortira, il aura 83 ans.

Il garde cependant le moral. Quand les juges ont annoncé qu'il allait être mis en prison, il a dit à ses amis, avec son calme habituel, qu'il partait « faire une retraite ». Un journaliste a déclaré qu'il était le bouc émissaire pour les péchés de l'Église. Un autre l'a décrit comme « un agneau mené à l'abattoir ». Un autre affirme que le Cardinal aurait dit que « **Si Jésus le veut, alors j'accepte**. »

Veuillez prier pour le Cardinal Pell, c'est vraiment un homme juste.

Puisse Dieu, qui fait toujours d'un mal un bien, multiplier par cent ou mille le nombre d'âmes qu'Il sauvera chaque jour en raison des souffrances morales infligées au Cardinal Pell et acceptées par lui.

« Le diable sera bien attrapé ! »
(Ste Thérèse d'Avila)

Nous pourrions aussi nous poser des questions sur la différence du traitement infligé au Cardinal Pell, innocent mis en prison pendant 6 ans, et à l'ex-Cardinal McCarrick, prédateur coupable, défroqué, et laissé en liberté.

Traduit en partie de
https://remnantdisciplesjtm.com/2019/03/05/jtm-crusade-prayer-meeting-thurs-28-feb-2019/

Notre site internet :
https://www.internetgebetskreis.com/fr/